PLAN DE FORMATION B96

Objectif

Apprendre à Conduire un ensemble composé d'un véhicule tracteur relevant de la catégorie B du permis de conduire auquel est attelé d'une remorque dont le poids total autorisé en charge(PTAC) est supérieur à 750 kilogrammes, lorsque la somme des PTAC des véhicules est supérieur à 3 500 kilogrammes sans excéder 4 250 kilogrammes.

Apprendre à circuler dans différentes situations et à en connaître les risques et les limites.

Formation dispensée par un enseignant diplômé

Formation hors circulation => sur piste privée située à Combourg lieu dit La Racinais

- Durée => 4 h

Cette séquence alterne théorie et pratique et a pour objectif l'acquisition de savoirs et de savoir-faire spécifiques indispensables à la prise en charge et à l'utilisation en toute sécurité de ce type d'ensemble. *Détails en annexe 2



La formation en circulation => Circulation avec parcours divers sur route ouverte

– Durée => 3 h

L'objectif de cette séquence est de travailler sur l'adaptation des comportements de conduite du ou des élèves aux particularités de la conduite d'un ensemble et de susciter une prise de conscience des risques qui y sont associés. La séquence de circulation s'effectue avec un maximum de trois élèves dans le véhicule tracteur. Chaque élève conduit cinquante minutes au minimum. Il bénéficie des explications et des conseils de l'enseignant.*Détail en annexe 1

Bilan de la prestation, réalisé par l'enseignant de la conduite, accompagné de conseils en lien avec la conduite de ce type d'ensemble.

Fin de la formation

un bilan à partir d'échanges entre élèves et moniteur.

Formalisation d'une attestation: l'élève doit attendre de recevoir son titre (permis) pour pouvoir circuler avec le B96.

Annexes

Formation hors circulation

1 - Connaître et comprendre l'utilité de la réglementation concernant :

AMC CONDUITE 53 Avenue du Général de Gaulle 35270 COMBOURG **Agrément E1203507770**

Le 04/09/2020

Plan de formation B96

- Les poids et masses : le poids à vide (PV), le poids total autorisé en charge (PTAC), le poids total roulant autorisé (PTRA), les masses en charge maximales admissibles, le poids réel et la charge utile (CU).
- Les plaques : plaques d'immatriculation, la plaque d'identification, la plaque de tare. Le freinage des remorques.
- Les rétroviseurs additionnels : dispositions réglementaires.
- Les équipements obligatoires de la remorque : feux, éclairage de la plaque d'immatriculation, dispositifs réfléchissants, clignotants
- équipements obligatoires supplémentaires pour les remorques dont la largeur est supérieure à 1,60 mètre ou à 2,10 mètres
- le triangle de présignalisation.
- 2 Connaître et comprendre l'utilité de la signalisation et des règles de circulation spécifiques à la conduite d'un ensemble :
- Signalisation spécifique
- L'utilisation des voies (notamment pour les ensembles de plus de 7 mètres de long ou de plus de 3,5 tonnes).
- 3 Le chargement : répartition arrimage.
- 4 Connaître et comprendre l'utilité des vérifications à effectuer avant le départ :
- Vérification de l'état du véhicule tracteur, notamment : niveau des freins, état des suspensions, état du dispositif d'attelage
- Vérification de l'état et du bon fonctionnement des feux du véhicule tracteur et de la remorque
- Vérification de l'état et de la pression des pneumatiques du véhicule tracteur et de la remorque.
- 5 Réalisation d'exercices d'attelage-dételage :
- Connaître et réaliser en sécurité les différentes étapes d'un attelage et d'un dételage (s'assurer, avant le départ, de la bonne réalisation des différentes opérations pour le maintien de la sécurité).
- 6 Réalisation d'exercices de maniabilité :
- Réalisations de marche arrière en ligne droite avec arrêt de précision
- Réalisations de marche arrière sinueuse entre des portes avec arrêt de précision.

La formation en circulation

- la maîtrise de l'ensemble : masses, gabarit, rapport vitesse-puissance, phénomène d'oscillation latérale
- les angles morts
- les changements de direction
- la prise en compte des autres usagers (notamment les usagers vulnérables)
- l'information et la communication avec les autres usagers
- l'anticipation, les distances de freinage et d'arrêt
- les trajectoires (virages, voies étroites)
- la maîtrise de l'ensemble et le partage de la route notamment dans les situations de croisement et de dépassement.

À l'issue de cette phase de conduite, dix minutes sont consacrées au bilan de la prestation de chaque élève.